



Vitry-sur-Seine

Projet NPNRU « Cœur de Ville »

Atelier Participatif

Vos espaces publics du centre-ville !

Compte rendu de l'atelier - Jeudi 19 septembre 2024



Déroulé de la soirée

18h30 – 18h45

Introduction

M. Luc Ladire

1^e Adjoint du maire délégué à
l'accès au logement et à la vie citoyenne

18h45 – 19h00

Le Projet Cœur de Ville et les espaces publics du secteur Robespierre - Audigeois

CityLinked



19h00 – 20h25

Quatre Espaces de Discussion : Les Espaces publics du secteur Robespierre

- Espaces de circulation et piétons
- Future Place « Robespierre »
- Jardin Audigeois
- Posez vos questions sur le projet Cœur de Ville

20h25 – 20h40

Conclusion

Présentation du Projet Cœur de Ville



3 quartiers concernés



Opérations de renouvellement urbain avec financement de l'ANRU

Au total

490

logements sociaux reconstruits

1 550

Logements sociaux construits avec un financement de l'ANRU sur la ville d'ici 2030, tout type de financement confondu



152 logements sociaux reconstruits sur site



2 nouveaux pôles économiques
12 800 m²



De nombreux **nouveaux commerces**
2 900 m²



Une **nouvelle place plantée**, un **nouveau square**, un **nouveau mail piéton**



Espaces verts créés ou requalifiés
5 600 m²



Objectifs du projet NPNRU

Cœur de Ville



Après cinq ans d'études préalables, trois secteurs d'intervention sont retenus par l'ANRU et ses partenaires :

- La dalle Robespierre – Audigeois
- Barbusse – Vilmorin – Defresne
- 8 mai 1945 – Ampère



Favoriser les déplacements et les cheminements inter-quartiers



Améliorer la qualité de l'habitat



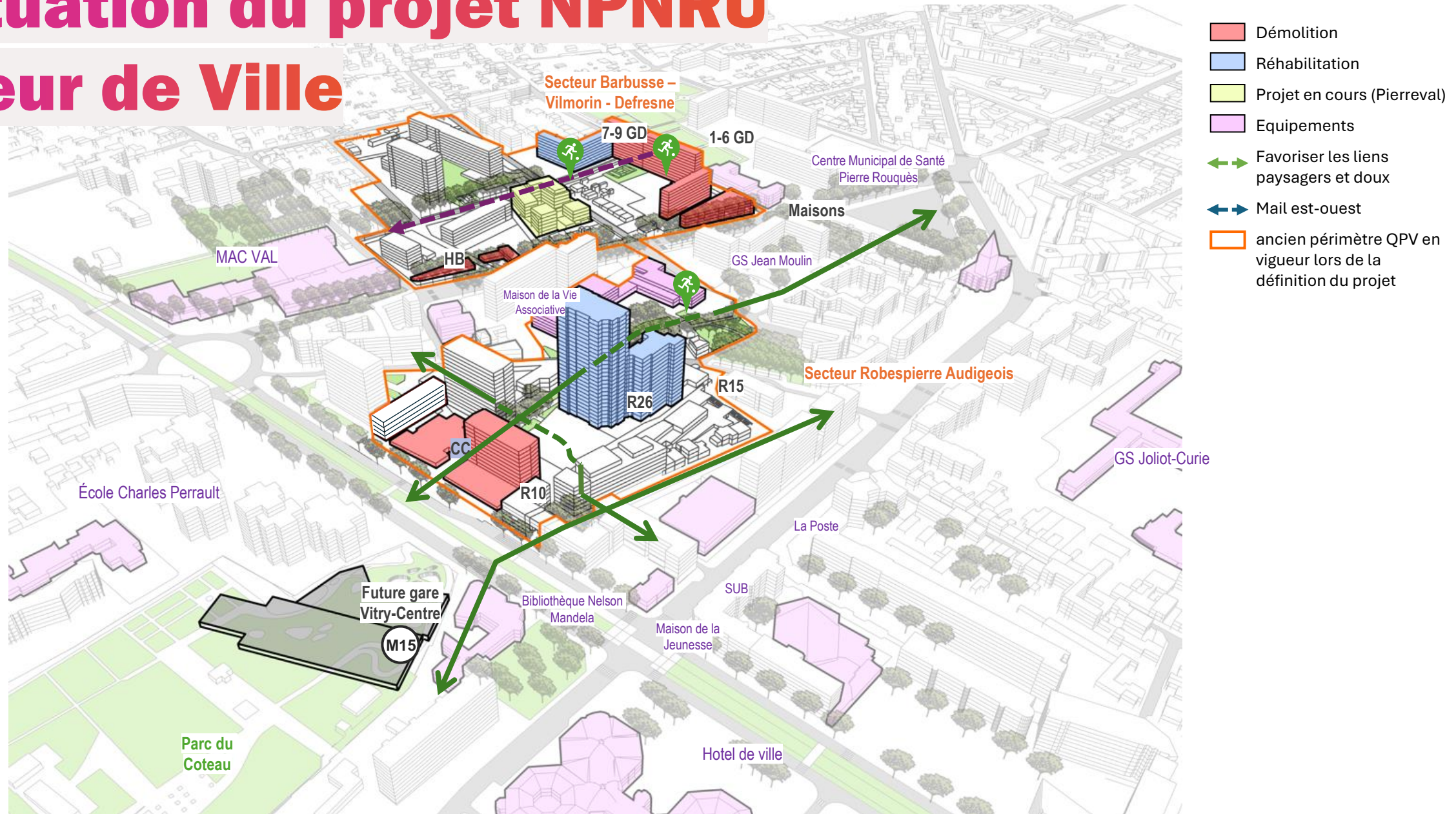
Favoriser le développement économique et l'accès à l'emploi



Conforter les lieux de vie dans les quartiers

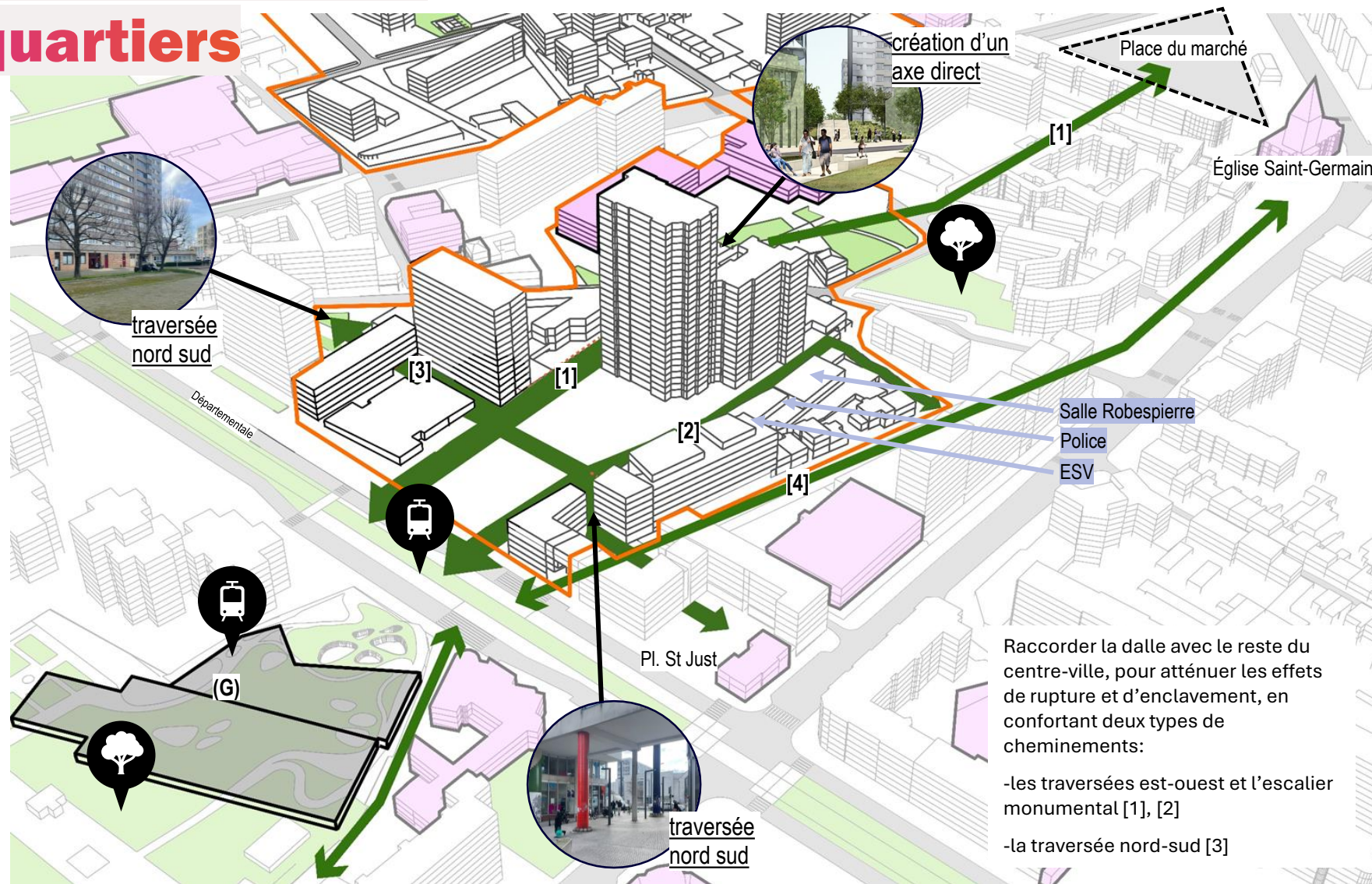
Situation du projet NPNRU

Cœur de Ville



- Démolition
- Réhabilitation
- Projet en cours (Pierreval)
- Equipements
- Favoriser les liens paysagers et doux
- Mail est-ouest
- ancien périmètre QPV en vigueur lors de la définition du projet

Favoriser les déplacements et les cheminements inter-quartiers

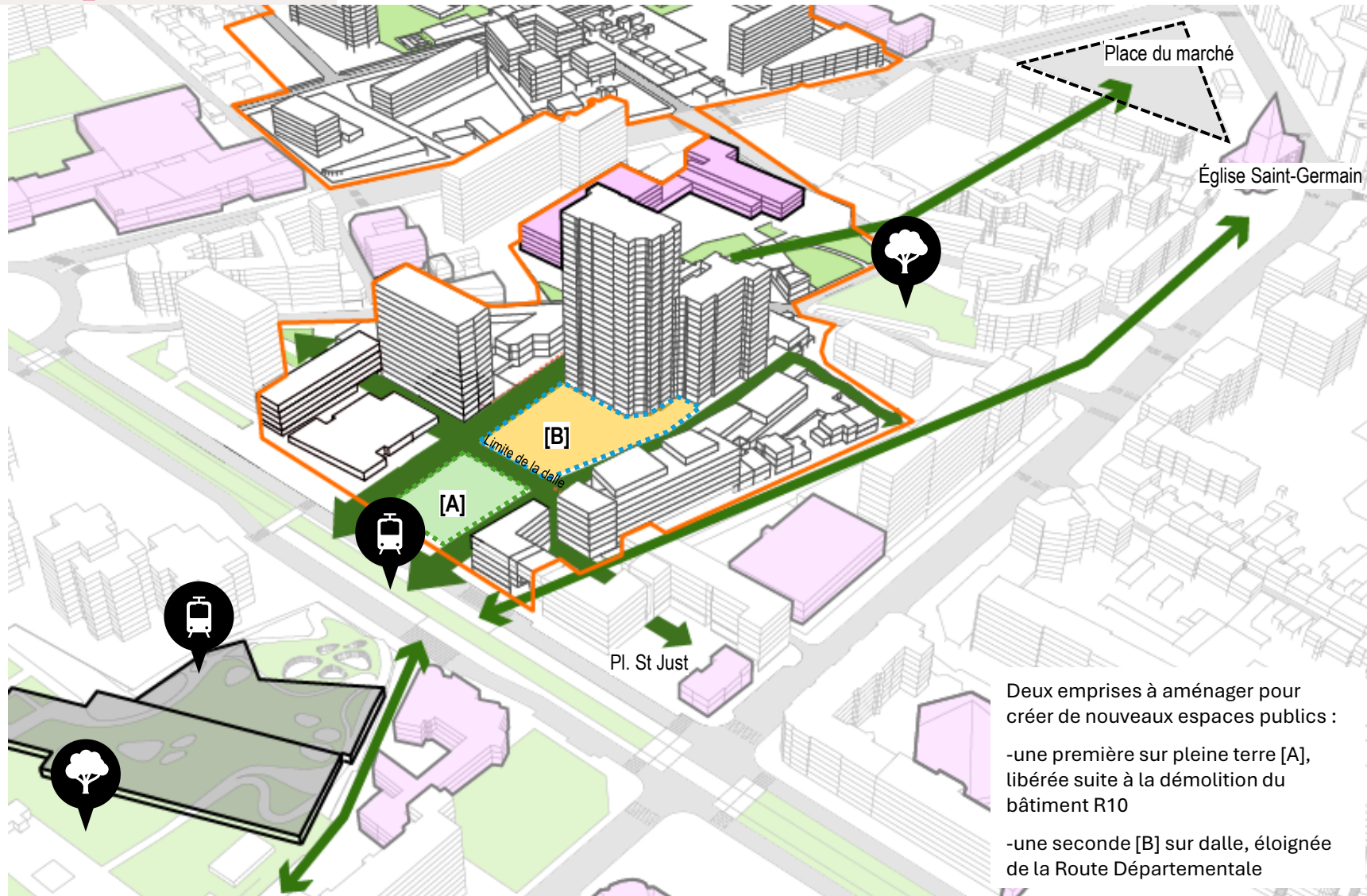


Raccorder la dalle avec le reste du centre-ville, pour atténuer les effets de rupture et d'enclavement, en confortant deux types de cheminements:

- les traversées est-ouest et l'escalier monumental [1], [2]
- la traversée nord-sud [3]

Schéma de principe

Conforter les lieux de vie dans les quartiers



Deux emprises à aménager pour créer de nouveaux espaces publics :

- une première sur pleine terre [A], libérée suite à la démolition du bâtiment R10

- une seconde [B] sur dalle, éloignée de la Route Départementale

Schéma
de principe

Améliorer la qualité de l'habitat

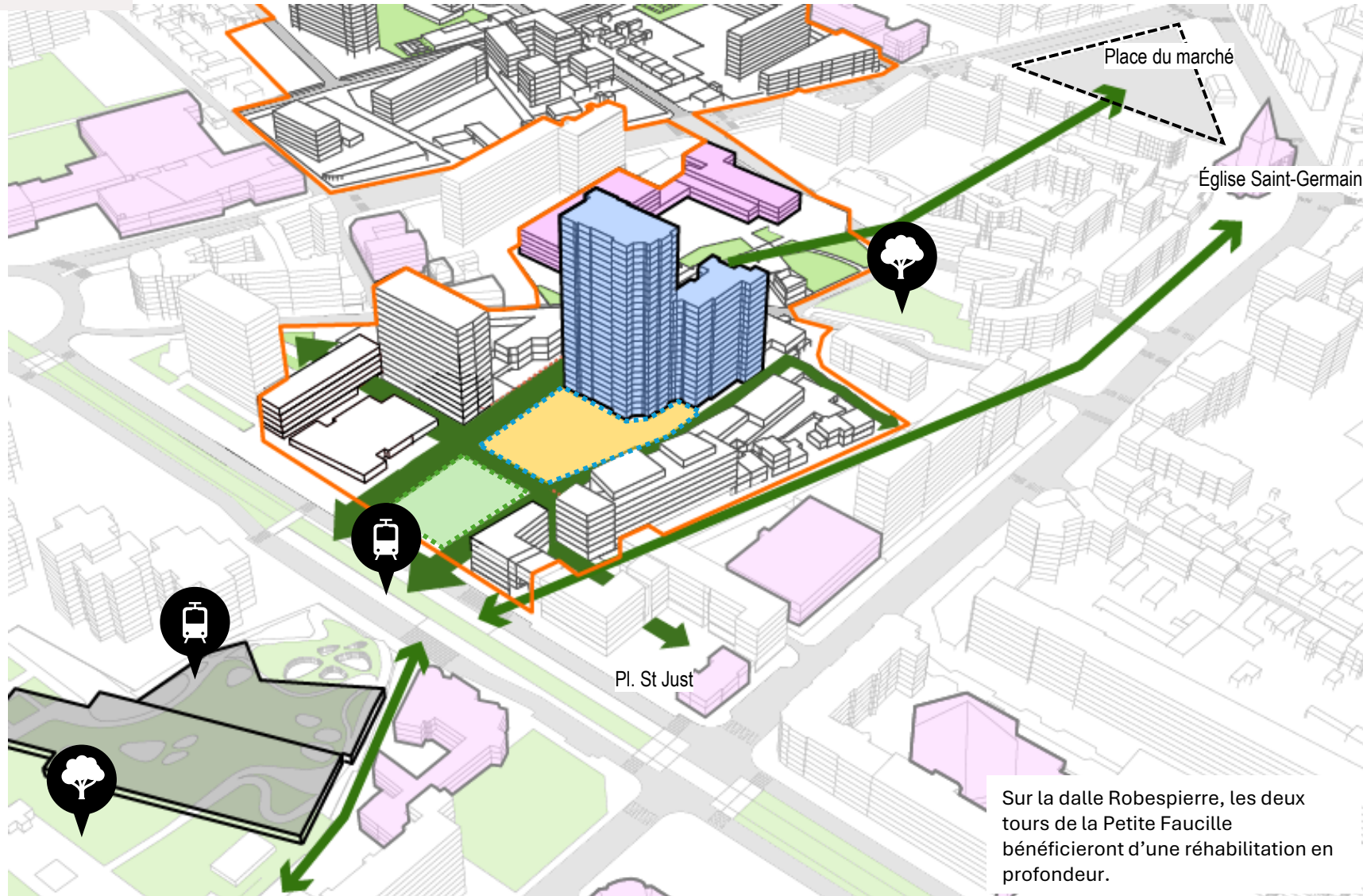


Schéma
de principe

Favoriser le développement économique et l'accès à l'emplois

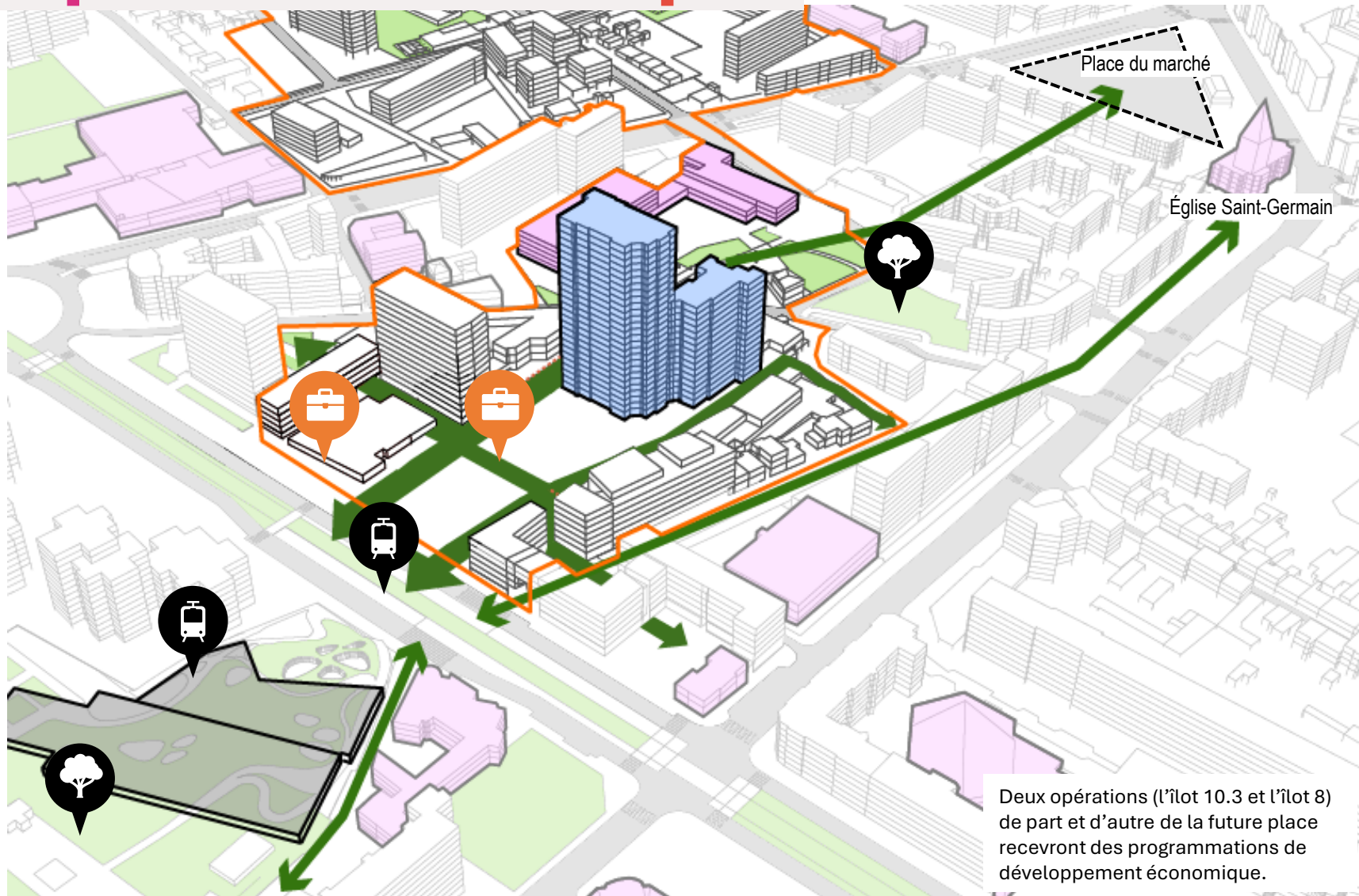
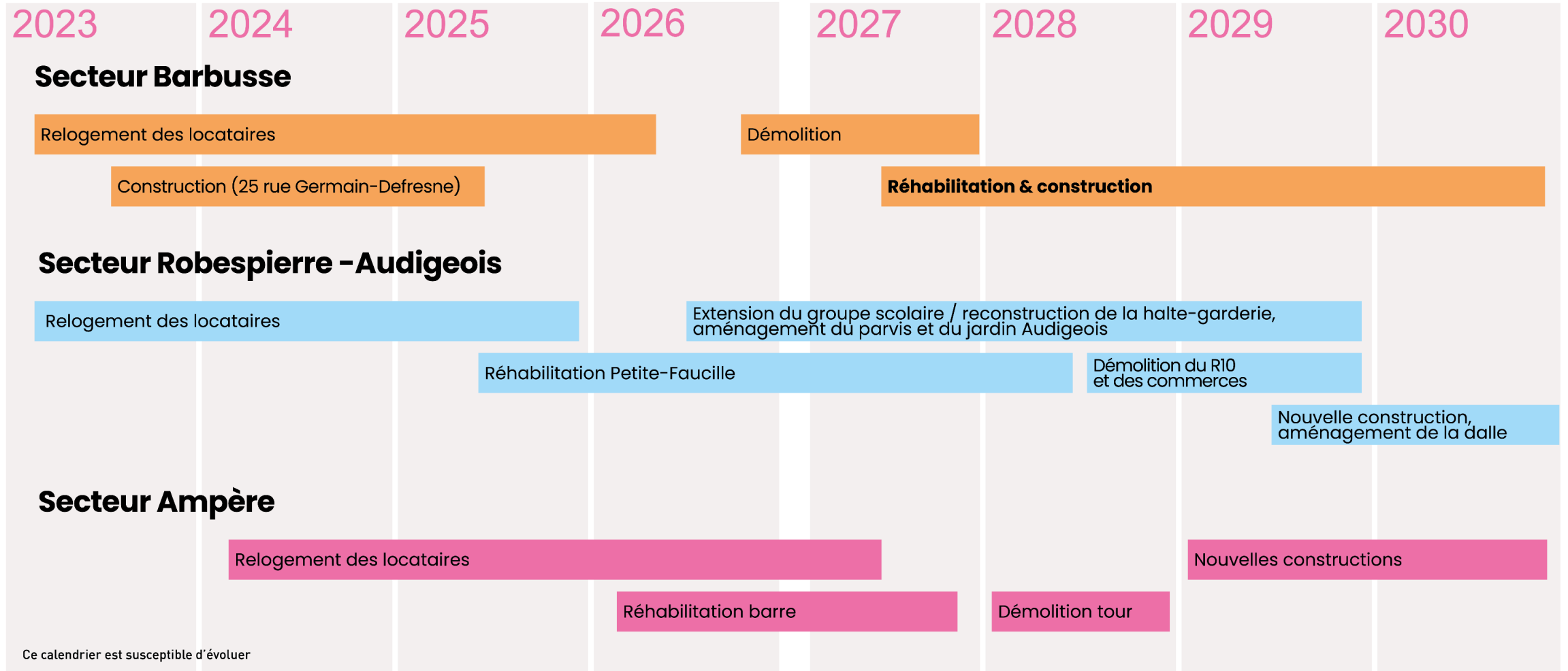


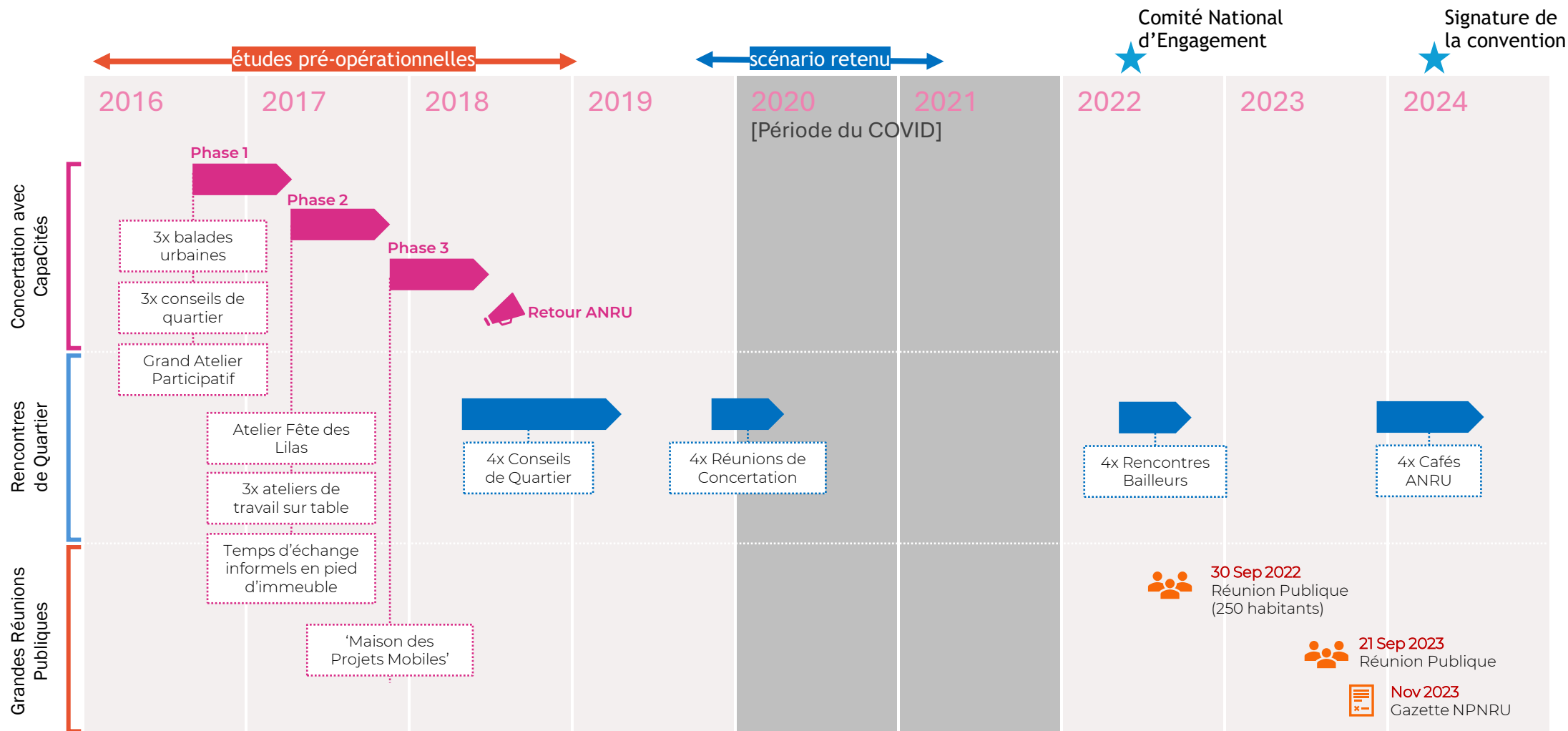
Schéma
de principe

Les grandes étapes du projet



Ce calendrier est susceptible d'évoluer

L'historique de la concertation



Les prochains rendez-vous

2024

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

2025

Secteur Barbusse



Atelier
Participatif
Grand Public

Secteur Robespierre-Audigeois



Atelier
Participatif
Grand public



Enquête
en ligne
Grand public



Balade urbaine
« cœur de ville »
Grand public



Ateliers
programmation
participative
Habitants et
acteurs de la dalle



Ateliers
programmation
participative
Enfants
Jean Moulin

Synthèse des contributions habitantes

Ateliers participatifs

Objectifs du forum :

- discuter du fonctionnement / dysfonctionnement des espaces publics.
- recueillir les attentes des participants sur l'animation, les ambiances et les usages à développer dans l'espace public.
- répondre aux questions qui se posent sur le projet de renouvellement urbain.

Une trentaine de Vitriot.es ont participé à l'atelier.



Chacun a participé à 2 espaces, avec 40 minutes de discussion à chaque table.

4 ateliers pour discuter :



Atelier 1 – Salle de réunion 1
Espaces de circulation et piétons



Atelier 2 – Salle de réunion 2
Future Place 'Robespierre'



Atelier 3 – Salle de réunion 3
Jardin Audigeois



Atelier 4 – Hall d'honneur
Toutes vos questions sur le projet Cœur de Ville



Ateliers participatifs

Le jardin

L'allée jardin

Le mail
nord-sud

La folie

Atelier 3 – Jardin Audigeois

L'allée des associations

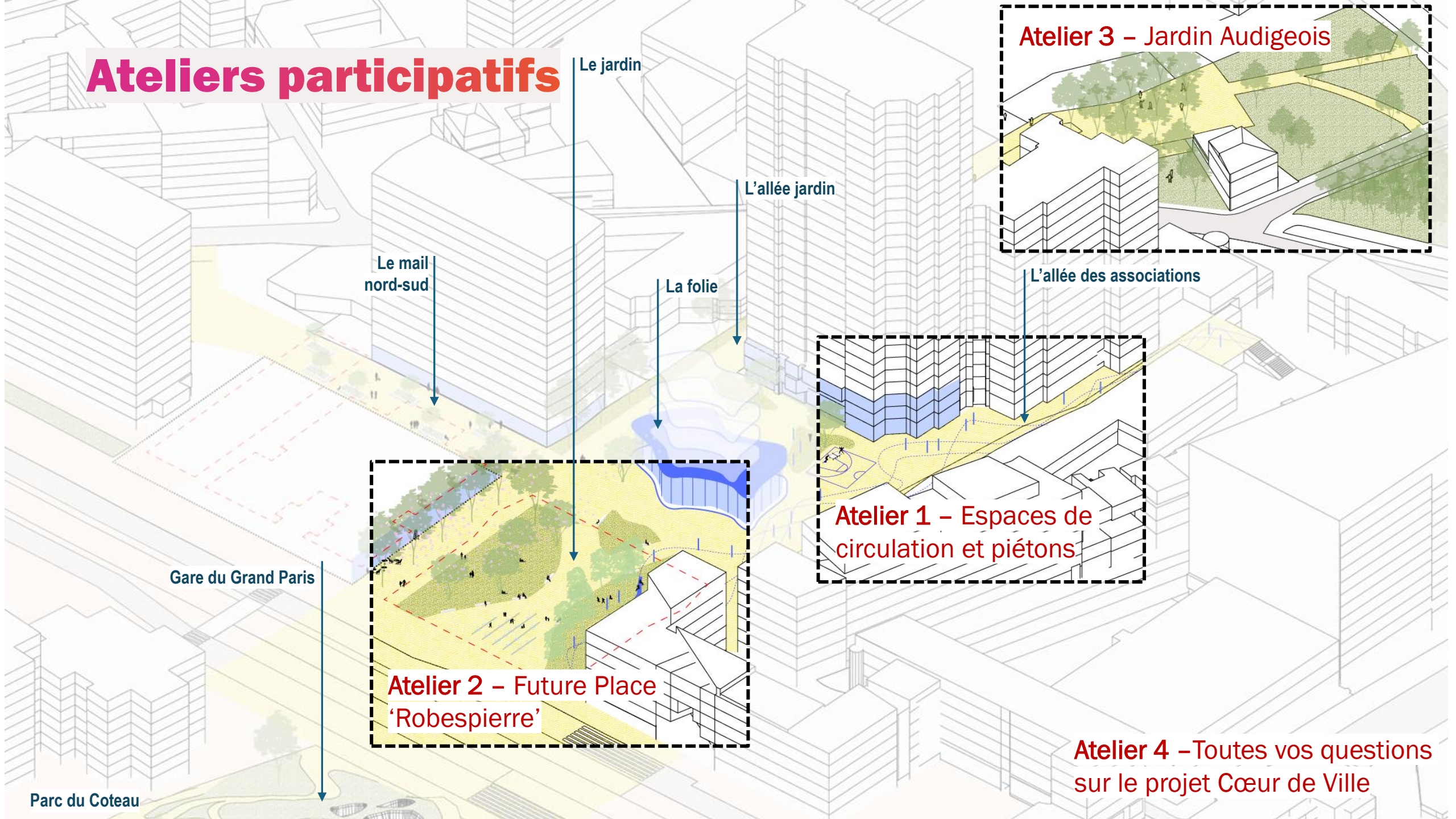
Atelier 1 – Espaces
de circulation et piétons

Gare du Grand Paris

Atelier 2 – Future Place
'Robespierre'

Atelier 4 – Toutes vos questions
sur le projet Cœur de Ville

Parc du Coteau



Atelier 1 – Espaces de circulation et piétons

Le mail :

Aujourd'hui, c'est le cheminement accessible le plus rapide au jardin Audigeois - mais confidentiel et peu agréable

Signalétique :

Il faut améliorer la lisibilité des cheminements piétons de la dalle

Escalier monumental :

Veiller à l'accessibilité (PMR, poussette, chariot de course) le long de la trame verte

Escalier Chemetov :

Agréable, mais peu emprunté

Escalier passage de la Petite Faucille :

Peut servir de raccourci depuis l'Ave du Général Leclerc, mais il est coupe-gorge / étroit et non sécurisé pour les enfants

Accès cyclistes :

Conserver une dalle au maximum pour les piétons, sans circulation vélos (et privilégier celle-ci en dehors de la dalle). Prévoir des espaces de stationnement vélo, à l'abris.

Gare du Grand Paris

Atelier 1 – Espaces de circulation et piétons

Etat des Lieux

Cet atelier portait spécifiquement sur trois voies de cheminement de la dalle Robespierre (« l'allée jardin » / allée de la Petite Faucille, « l'allée des associations » / allée du Coteau, le mail nord-sud entre la rue Audigeois et l'av. du Général Leclerc). L'atelier a eu lieu sur un seul tour. Etaient présents : élus, services Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et voirie, et 5-6 habitants.



Ce que les participants aiment :

- Un constat que les schémas de déambulation (et d'affluence) changent selon les horaires et les jours de la semaine (entrées et sorties d'école, jours de marché, etc).
- Une augmentation de la circulation à vélo par les familles à la sortie de l'école – qui ne va qu'accroître avec l'apport en densité de circulation douce de la gare du GPE et avec l'aménagement de nouvelles pistes cyclables prévues aux alentours.
- En venant de la rue Audigeois, le porche sous l'immeuble de bureau en brique (le « R8 ») offre l'accès le plus confortable à la dalle sans rupture de pente (à privilégier dans le projet).
- Une appréciation de l'escalier « Chemetov » (grand escalier reliant la dalle à l'av du G^{al} Leclerc), agréable du fait de sa taille et de son ouverture (quoique sous-utilisé).



Ce que les participants n'aiment pas :

- Un manque d'accessibilité PMR de la dalle, qui n'est accessible de plain pied que depuis la RD 5 (face à la future gare) et le haut de la rue Audigeois. Un éloignement entre les places de stationnement PMR, situées essentiellement le long de l'avenue du G^{al} Leclerc et les commerces qui se trouvent sur la route départementale.
- L'escalier (à côté de la police municipale) est un peu coupe-gorge et particulièrement insécure pour les enfants, car très étroit et en deux volées.
- Un regret que les cheminements piétons bénéficient de peu de lisibilité et ne soient pas signalés ou indiqués.

Atelier 1 – Espaces de circulation et piétons

Souhaits pour l'avenir

Les souhaits des participants pour les cheminements de la dalle :

- Bien gérer l'augmentation du flux piéton dans l'Avenue du Général Leclerc quand la gare du Grand Paris Express sera ouverte (*Ndlr : le réaménagement de l'av du Gal Leclerc sera réalisé dans le cadre du comité de pôle (SGP / IDFM / CD94) et non dans celui du NPRU*).
- Des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec poussettes, aux caddies le jour de marché, aux vélos – surtout le long de la trame verte (depuis le groupe scolaire et la place du marché), ce qui impliquerait de d'agrémenter l'escalier monumental d'un ascenseur.
- Privilégier la circulation vélo en dehors de la dalle, pour que celle-ci reste piétonne.
- Stationnement vélo : prévoir des espaces à l'abri, ainsi que des stations de gonflage. Proposition d'utiliser le stationnement en sous-sol de la dalle (mais en trouvant l'équilibre, pour malgré tout privilégier le stationnement automobile et sortir des voitures de l'espace public).
- Proposition d'installer des arceaux vélo au pied de l'escalier monumental, et de bien les répartir sur tous les espaces publics.
 - *Ndlr : un 'hub' vélo est prévu dans le passage du Gal. Leclerc. Le comité pôle gare «Vitry centre» (une instance partenariale réunissant la Ville, la SGP, le CD94, IDFM, pour concevoir et financer les abords du pôle multimodal) finance des aménagements de stationnement vélo dans un périmètre de 300m depuis le parvis de la gare. Pour autant, les partenaires identifient un manque de stationnement sécurisé dans cette future offre. Il a donc été évoqué d'étudier, dans le cadre du NPRU, la création d'une offre de stationnement vélo sécurisé dans le parking Robespierre (au bout de la rampe d'accès depuis la RD5).*

Atelier 2 – La future place

« Robespierre »

Bar associatif, bistros, *street food* :

Un lieu de retrouvaille pour les habitants (« un temps de partage, une pause entre nous, sur la terrasse d'un bar »).

Une structure d'œuvre d'art, ou des bancs sculpturaux.

Des assises diverses, voilages, fontaines, arbres – un îlot de fraîcheur.

Un mini amphithéâtre (creusé, pour ne pas cacher les nouveaux bâtiments).

Un manège. Un terrain de pétanque. Des jeux pour les enfants.

Un espace convivial ou artistique :

Un lieu en lien avec le MACVAL. Un lieu pour les jeunes, une salle de fêtes. Le maintien des associations sur la dalle.

Changer la perception de l'IGH : en faire « un symbole de Vitry » plutôt que quelque chose d'« écrasant, oppressant ».

A prendre en compte :

- les échos, nuisances sonores (surtout nocturnes)
- le labyrinthe de circulation, enclavé, peu sécurisé. la chaleur, le vent.
- Le côté béton, la saleté.

Atelier 2 – La future place

« Robespierre »

Cet atelier portait sur la nouvelle place qui sera créée par la démolition de la résidence R10. Il a eu lieu en deux tours.



Ce que les participants aiment :

- Grand espace, très lumineux
- L'arrivée du métro, la proximité du tram. L'aspect centre-ville, avec la tour Robespierre en symbole de Vitry.
- La diversité des activités (loisirs, commerces, santé, associations), leur accessibilité en centre-ville ; le partage et l'entraide sur la dalle

Etat des Lieux



Ce que les participants n'aiment pas :

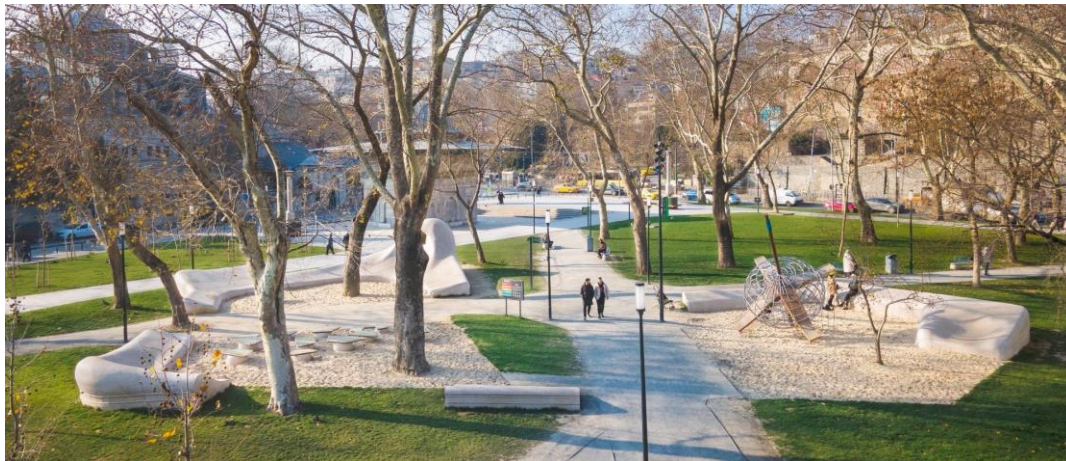
- L'environnement visuel lorsqu'on chemine sur la dalle : le côté béton / gris, les jardinières vétustes. Le manque de végétation et d'espaces verts, de bancs et de jeux pour enfants.
- Un espace « moche et sale », le manque de propreté, les cigarettes et déchets jetés par la fenêtre.
- Le bruit, les échos, en particulier les nuisances sonores nocturnes. Un manque de convivialité.
- Le labyrinthe de circulations, un quartier renfermé, enclavé, peu sécurisé. La signalétique.
- La chaleur en été, le vent en hiver.
- La tour « écrasante, oppressante. »

Atelier 2 – La future place

« Robespierre »

Les souhaits des participants pour la « Place Robespierre » :

- Un espace pour qui ? : « Les habitants / riverains. Les enfants du quartier. Les piétons qui traversent. »
- Un îlot de fraîcheur. Des arbres (essences méditerranéennes), une fontaine, des voilages. Appréciation particulière d'une image de référence du parc Tophane à Istanbul : des bancs au design iconique, des assises diverses, pour temps de pause ou restauration.
- Un lieu convivial, lieu de rendez-vous / point de retrouvaille pour les habitants (« un temps de partage, une pause entre nous, sur la terrasse d'un bar »). Pouvoir déjeuner dehors. Bar associatif, ressourcerie ; bistrot et restaurants. Un emplacement street food.



Parc Tophane, Istanbul

Souhaits pour l'avenir

- Une structure en lien avec le MACVAL. Un lieu pour les jeunes, une salle des fêtes, espace convivial / artistique. Le maintien des associations.
- Creuser pour faire un mini amphithéâtre / arène, sans cacher les nouveaux bâtiments. Un terrain de pétanque. Des jeux pour les enfants. Un manège.
- De la couleur – une fresque, du street art.
- Une amélioration de la signalétique.
- Bien penser à l'accessibilité handicap / PMR.
- Penser aux livraisons.

Atelier 3 – Le Jardin Audigeois

An architectural line drawing of a courtyard. On the left, there are several tall, multi-story apartment buildings with a repetitive window pattern. In the center and right, there are lower-rise buildings. A central green space contains trees, a path, and some figures of people. The drawing is in black lines on a white background.

Usages :

Un espace d'attente et de rencontre pour les parents d'élèves; un espace de jeu pour les enfants.

Intégrer des bancs, des structures de jeux, du mobilier innovant. Un espace pique-nique, des jeux d'eau.

Rue Audigeois :

Apaiser le trafic automobile, pour les écoliers

Matériaux :

Des pavés soulevés, dangereux; un sol glissant après la pluie.
« Trop sobre, trop de goudron. »

Nuisances :

Squats et incivilités, surtout le soir.

Manque de propreté.

Biodiversité :

Les arbres sont fort appréciés – ainsi que la fraîcheur, le sentiment de respirer.

Mettre en valeur la biodiversité (espèces végétales, abeilles, pâturage urbain), et l'ambiance de bois urbain.

Atelier 3 – Jardin Audigeois

Cet atelier portait sur le Jardin Audigeois et son rapport au groupe scolaire.
Il a eu lieu en deux tours.



Ce que les participants aiment :

- Les arbres ! Indiqués par presque tous les participants, notamment pour les riverains de la dalle sur lesquels les logements en hauteur donnent un point de vue intéressant. Il est ressorti que le cœur de Vitry était historiquement un bois, et que les arbres du jardin rappellent cette écologie (*ndlr : Vitry était surnommée autrefois « Vitry aux arbres »*)
- L'espace / l'ouverture / la respiration
- La fraîcheur (notamment en périodes de fortes chaleurs)
- La possibilité de s'arrêter (mais finalement on ne s'y arrête pas)
- Lieu de rencontre, notamment pour les parents d'élèves du groupe scolaire Jean Moulin
- Le bruit des enfants qui jouent dans la cour de l'école
- Constat : Un lieu de passage pour les vélos et les trottinettes

En synthèse, il s'agit d'un lieu à fort potentiel, mais qui est sous-utilisé voire même évité.

Etat des Lieux



Ce que les participants n'aiment pas :

- Le squat / les incivilités (les bancs sont souvent occupés – y compris le jour mais surtout le soir et la nuit – par des groupes d'hommes alcoolisés qui font du bruit et laissent des déchets derrière eux)
- L'état de propreté des lieux (lié notamment aux nombreux déchets qui traînent par terre)
- L'aspect « abandonné » (« ce n'est pas un jardin ») *ndlr : nous n'avons pas eu le temps de clarifier la nature « abandonnée » du lieu pour savoir si cette appréciation découle de la propreté, de la stratégie de gestion de la pelouse (laissée en prairie par la DEV pour favoriser la biodiversité), etc...*
- L'état du sol, dangereux : (les pavés du parvis de l'école sont soulevés par les racines des arbres sur de nombreuses zones, créant des problèmes de sécurité et d'accessibilité ; ces mêmes pavés peuvent être glissants aussi, surtout quand ils sont mouillés) et trop minéral / imperméable (trop sobre, trop de goudron)
- L'absence (ou l'insuffisance) d'éclairage nocturne
- La dangerosité de la rue Audigeois, notamment pour les écoliers, car les voitures roulent souvent très vite, malgré la chicane créée par les jardinières au niveau de l'école
- Un lieu peu connu

Atelier 3 – Jardin Audigeois

Souhaits pour l'avenir

Les souhaits des participants pour les cheminements de la dalle :

- Pour qui : les parents, les familles, les enfants / élèves de l'école (y compris les tous petits), la biodiversité (espèces végétales, mais aussi abeilles...); en synthèse, un public plus large que celui qui occupe actuellement les lieux
- Pour quels usages : attendre (notamment la sortie des classes), traverser, flâner. Un espace de jeu pour les enfants.
- Types d'ambiances : convivialité, jeux ludiques

Autres souhaits / propositions :

- Des espaces de jeux, pour les enfants et les parents
- Du mobilier urbain
 - Du mobilier innovant comme sur les images de référence
 - Des bancs en pierre
 - Des grands pots de fleurs
 - Un coin repos, un espace de pique-nique

- Un jardin partagé (mais attention au vandalisme. Il est noté qu'un jardin partagé est en train d'être co-conçu avec les habitants, dans le square Vilmorin, à 300 mètres du jardin Audigeois.)
- Du végétal : de la pelouse à la place des dalles, de nouveaux espaces végétalisés, des arbres fruitiers, un espace « qui ressemblerait à un petit bois ». Des espèces résistantes au réchauffement climatique.
- Des couleurs
 - Des fleurs
 - Une fresque flashy
- Des jeux d'eau
- Mise en place du pâturage urbain (avec des moutons) à l'instar des 3 groupes scolaires ayant mis cela en place à Vitry (Henri Wallon, etc.)